



Les Échos de Montardon

N° 31
février 2017

Mairie de Montardon • 29, route de la Mairie • 64 121 MONTARDON • 05 59 33 22 63 • contact@montardon.org • www.montardon.org

[Luys en Béarn]

La Communauté de communes s'est élargie



La CCLB a de nouveau fusionné ce 1^{er} janvier 2017 avec les Communautés de Communes d'Arzacq et de Garlin et compte désormais 66 communes représentant 28 000 habitants. **P.11**

ÉCLAIRAGE PUBLIC



Montardon a choisi de passer son éclairage public en LED. **P.2**

CIMETIÈRE



Le projet d'agrandissement du cimetière en partie dévoilé. **P.4**

JARDINS FLEURIS



La municipalité va créer un concours de jardins et de balcons fleuris. **P.5**

[Éclairage public]

L'investissement en vaut la chandelle

Selon L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), 43 % des communes de plus de 500 habitants estiment prioritaire d'améliorer la gestion de l'énergie en matière d'éclairage public.

L'objectif est d'atteindre une efficacité énergétique, en faisant des économies de coûts, sans compromettre la bonne qualité en lumens. L'éclairage public représente 48 % de la consommation d'électricité annuelle d'une commune en moyenne et représente environ 37 % de son budget énergétique.

Après avoir fait en 2016 la rénovation de toutes les armoires électriques de commande de l'éclairage public, la commune de Montardon a lancé une opération de rénovation de ses candélabres qui débute

au début de l'année 2017 et se poursuivra sur 2018, 2019 et 2020. Le but de ces rénovations électriques est de réduire la puissance des installations ce qui entraînera non seulement une économie énergétique mais aussi une économie d'abonnement électrique.

Facture réduite de 66 % !

Montardon a choisi de passer son éclairage public en LED (Light-Emitting Diode), par un programme de relanternage des mats existants, en remplaçant les anciennes têtes obsolètes utilisées pour des lampes au mercure, qui soit dit en passant sont interdites à la vente depuis le 13 avril 2015.

En développant massivement l'éclairage par LED, la commune pourrait faire chuter sa facture annuelle d'environ deux tiers. À Montardon, ce projet est conduit par Thierry Gadou (élu) et Alain Poumeyrol (responsable des services techniques). Ce projet va également permettre à la commune de concourir pour obtenir le label « Villes et villages étoilés », proposé par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN).

Ce label a pour but la promotion et la mise en œuvre, par les communes qui concourent, d'un éclairage extérieur visant à prévenir, limiter et supprimer les nuisances lumineuses et notamment soucieux des impacts sur la biodiversité et les paysages nocturnes, sur le sommeil et la santé des habitants, des économies d'énergie, de la limitation des gaz à effet

de serre induits, de l'éco-conception et du recyclage des matériels utilisés, ainsi que de la capacité d'observation du ciel nocturne pour les générations actuelles et à venir. Il valorise nationalement les communes qui agissent dans une démarche de progrès.



Les employés communaux participent activement à ces travaux.



Un point lumineux va être posé par les employés des services techniques au niveau de l'arrêt de bus situé chemin Passade (Coût approximatif 2 700 € TTC).

➤ Liste des sites concernés par la première tranche de rénovation des mats (22 344 € TTC seront investis) :
Chemin Castagnet, Lou Cadet, l'Arrière, Issabé et lotissements Fontaine De Houssat, Bellevue, Beth Ceu.

Montardon continue d'avancer

La municipalité de Montardon a présenté ses vœux 2017 aux associations et aux 45 nouvelles familles Montardonnaises, le 4 janvier dans une salle de réception très largement garnie.

C'est la tradition, le maire profite toujours de ce rendez-vous pour faire un retour sur les dossiers communaux. Coté travaux, l'aire de jeux tant attendue par les enfants est terminée. Quant au centre commercial il continue sa métamorphose. En 2017, les abords du centre commercial seront revus. Des parkings vont être également créés en continuité de l'espace jeux, coté bibliothèque.

Trois médailles de la ville distribuées

Pour cette occasion, Anne-Marie Fourcade, maire de la commune, avait décidé de mettre à l'honneur trois personnalités locales particulièrement dévouées : Anne-Marie Gouvet, Michèle Pelfigues et Philippe Miguet. Si Anne-Mairie Gouvet a dit non à la légion d'honneur, elle a tout de suite dit oui à la médaille de la ville de Montardon. Médecin anesthésiste à Pau à la polyclinique de Navarre, âgée de 64 ans, Anne-Marie Gouvet a consacré la moitié de sa vie à des missions humanitaires.

Tout le monde à Montardon connaît Michèle Pelfigues. Durant 39 années, elle a suivi les évolutions du secours catholique du territoire.

Ce sont des raisons familiales qui ont poussé Philippe Miguet à démissionner de son poste de conseiller délégué en charge du personnel communal. Discret mais extrêmement efficace, Philippe Miguet a su faire partager sa très riche expérience professionnelle en ressources humaines.



De gauche à droite : M^{me} le Maire, Michèle Pelfigues, Anne-Marie Gouvet et Philippe Miguet.

Stéphane Baudy est le nouveau conseiller municipal de Montardon



Stéphane Baudy.

Suite à la démission de Philippe Miguet pour raisons familiales, depuis le 1^{er} janvier Stéphane Baudy est devenu conseiller municipal. Enseignant en économie Gestion au Lycée Charles Despiau de Mont De Marsan, 45 ans, Stéphane Baudy était le premier conseiller municipal non élu sur la liste de la majorité « Continuons ensemble pour Montardon ».

Une nouvelle organisation du service social

M^{me} Arribet, Assistante Sociale de polyvalence, interviendra en binôme avec M^{me} André. Elle assurera les accueils ponctuels et les nouveaux suivis rencontrés dans le cadre des permanences. M^{me} André continuera d'intervenir sur certaines situations déjà en cours. Les permanences de M^{me} Arribet sont fixées sur RDV auprès du secrétariat de la MSD :

- le 1^{er} mardi matin au Centre Social Alexis Peyret de Serres-Castet.
- le 3^{ème} jeudi matin à la MSD de Morlaàs.

➔ MSD, 1 rue Françoise Dolto
64 160 Morlaàs : 05 59 72 14 72

La liste d'opposition ne souhaitant plus rédiger de tribune, cette rubrique disparaît du bulletin municipal.

L'agrandissement du cimetière en projet

Les études montrent que d'ici 2035, il faudra agrandir le cimetière au minimum de 720 m².



L'étudiante Noémie D'almeida a proposé un projet d'agrandissement du cimetière à la municipalité.

Montardon enregistre une moyenne de 11 décès par an. 15 concessions ont été demandées ces 3 dernières années, inéluctablement le cimetière va vite arriver à saturation. Les études montrent que d'ici 2035, il faudra agrandir le cimetière au minimum de 720 m². « Nous allons réaménager les espaces libres existants dans le cimetière et récupérer les concessions abandonnées pour gagner de la place, mais cela ne suffira pas » souligne Stéphane Bonnassiolle 1^{er} adjoint au maire en charge du projet qui s'est appuyé sur une étude réalisée par Noémie D'almeida, une étudiante en 2^e année BTS paysager au lycée agricole de Montardon. À noter que ce n'est pas la première fois que les élèves du lycée s'investissent dans les projets environnementaux de la commune. Les résultats de l'étude, présentés mardi 7 février devant le conseil municipal, montrent que pour satisfaire les besoins

à court et moyen terme, il faut réorganiser le cimetière existant et les extensions sur les terrains publics situés dans la continuité du cimetière existant. Il faut également déplacer l'espace cinéraire (le columbarium) sur la butte boisée au sud du cimetière.

En cumulant la réutilisation de l'espace des columbariums et les espaces libres, la municipalité disposerait de 82,5 m² de concessions, soit au moins 3 ans d'avance sur la projection maximum des besoins.

La demande de concessions au columbarium en augmentation

Elle était pratiquée dans 34 % des obsèques en 2013 (1 % en 1980). Ce pourcentage augmente d'environ 1 % par an. En 2035 il atteindra 56 % des décès. En prenant en compte cette augmentation, d'ici 2035, 111 places de plus seront nécessaires au columbarium.

CENTRE DE LOISIRS

Une nouvelle politique tarifaire au centre de loisirs

À compter du 1^{er} janvier le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) met en place une nouvelle politique tarifaire, qui doit permettre plus d'équité et de solidarité entre les familles. Cette tarification sera modulée en fonction des ressources des familles et basée sur le Quotient Familial (QF). Le tarif sera appliqué en fonction du QF délivré par la CAF ou la MSA. Une attestation de QF de l'année en cours, sera demandée à chaque famille afin de déterminer sa tranche de tarif. Pour les non titulaires d'un QF, il pourra être calculé sur les bases du QF de la CAF sur présentation de tous les justificatifs.

En l'absence de QF fourni au moment de l'inscription, le tarif maximal sera automatiquement appliqué, jusqu'à production des pièces demandées. Le changement éventuel de tarif ne vaudra que pour l'avenir, sans aucun effet rétroactif.



Où trouver mon Quotient Familial ?

➤ Les allocataires CAF peuvent facilement connaître leur quotient familial via le site de la CAF (<https://www.caf.fr/>) rubrique « Mon compte ».

➤ Info CLSH : L'assemblée générale du centre de loisirs aura lieu le jeudi 23 mars 2017 à 18h30 dans les locaux de l'école de Montardon.

Un 1^{er} prix départemental pour Montardon

Montardon partage le 1^{er} prix au concours départemental des villages fleuris.



Stéphane Bonnassiolle (à gauche) a reçu ce prix des mains de Jean-Jacques Lasserre, président du département.

Organisé par le Département et le Comité Départemental de Tourisme (CDT64), le concours 2016 a rassemblé 26 communes classées en catégories définies par le nombre d'habitants.

La cérémonie s'est déroulée en fin d'année à Navarrenx, et Montardon a [enfin] décroché le premier prix départemental du concours des « Villes et villages fleuris » pour la catégorie des villes de 2000 à 5000 habitants, ex aequo

avec la commune d'Arbonne. Il faut dire que Montardon méritait ce prix quand on sait que la commune a terminé, consécutivement à quatre reprises sur la 2^{ème} marche du podium. « Ce 1^{er} prix vient surtout récompenser une équipe technique impliquée dans l'amélioration de notre cadre de vie » souligne Stéphane Bonnassiolle, 1^{er} adjoint au maire.

➤ 5^{ème} catégorie (2001 à 10 000 habitants) : Premier prix à Montardon et Arbonne. 2^{ème} prix à Morlaàs. 3^{ème} prix à Coarraze-Nay et Mauléon-Licharre.

[Concours fleurissement]

Rendons la commune plus belle

Afin de permettre aux habitants d'être eux aussi acteurs de ce concours « villes et villages fleuris », la commune organise un concours annuel de jardins, terrasses et balcons fleuris, placé sous le signe de la qualité du cadre de vie au sein des quartiers de la commune. Le dossier d'inscription sera disponible à partir du 15 mai.

- Clôture des inscriptions le 23 juin
- Passage du jury entre le 3 et 28 juillet
- Publication des résultats le 1^{er} octobre
- Reprise des prix à l'automne.

4 CATÉGORIES

- Jardins de moins de 500 m²
- Jardins de 500 à 1 000 m²

- Jardins de plus de 1 000 m²
- Terrasses et balcons.

2 PRIX PAR CATÉGORIE

- 1^{er} prix : bon achat 80 €
- 2^{ème} prix : bon achat 50 €

➤ Inscription gratuite sur une catégorie uniquement.

Une borne de recharge pour véhicules électriques

À l'heure où l'État encourage les particuliers à acheter des voitures électriques et hybrides, la commune de Montardon a mis en place une borne électrique destinée à la recharge de ce type de véhicule. La borne de recharge est située sur le parking des logements sociaux (Coté centre commercial). Nommée MObiVE, cet équipement est la solution qui vous permet d'accéder au service de recharge 24/24h et 7/7j. Le site web et l'application Smartphone, MObiVE.fr vous permettent de géolocaliser les bornes disponibles, et de recharger votre véhicule en toute simplicité.

➤ Pour tout renseignement : www.mobive.fr



Montardon est désormais équipé d'une borne pour recharger les véhicules électriques et hybrides.

S'IL VOUS EST IMPOSSIBLE DE VOTER AUX PROCHAINES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES, VOUS POUVEZ DONNER PROCURATION À UN ÉLECTEUR INSCRIT DANS LA MÊME COMMUNE POUR VOTER À VOTRE PLACE.

Pour tout renseignement : www.service-public.fr/particuliers/recherche?keyword=procuration

Des associations Montardonnaises toujours au top

Ces dernières semaines, plusieurs associations de la commune ont présenté leur bilan de l'année écoulée. Les élus ont assisté à ces assemblées générales. Céline Hiale Guilhamou, conseillère municipale déléguée, en charge des associations constate que « le moins que l'on puisse dire, c'est qu'aucune d'entre elle ne connaît de difficulté, ni sur le plan des activités et ni sur le plan financier, c'est important de le souligner. »

« MONTARDON ACCRO'BIKE », LE PETIT CLUB QUI MONTE



Christophe Mialocq.

Le club vététiste compte aujourd'hui un peu plus de 30 membres. Les sorties sont hebdomadaires, elles se déroulent le dimanche matin, le départ est donné depuis la salle polyvalente.

Renseignement : 07 89 82 98 00

Président : Christophe Mialocq
Trésorier : Jean Lou Meunier
Secrétaire : Guillaume Nalis

UN COUP DE PROJECTEUR SUR LE CLUB PHOTO



Quelques membres du club.

Le club photo « Mise au point » regroupe des amateurs de photographie débutants ou confirmés. Des réunions sont organisées les mercredis de 18h à 20h à la Maison

des Associations de Montardon.

Renseignement :

clubphotomiseaupoint@gmail.com

Président : Renaud Samson
Trésorier : Jean-François Lairez
Secrétaire : Brigitte Mangione

LA BONNE SANTÉ DU CLUB DES AÎNÉS



Louisa Gainza.

Avec 81 adhérents (effectif stable), le club présidé par Louisa Gainza se fait remarquer par son dynamisme et son savoir vivre. Plus qu'un club, c'est un véritable lien social.

Les projets 2017 :

- Un repas sera offert aux adhérents par le club avec une participation de 12 € le samedi 11 mars à 12h, chez Courbet à Sévignacq.

- Un voyage à « La Romieu » en préparation.
- Le club des aînés « Toujours jeunes » organise le vendredi 2 juin, une sortie d'une journée à « La Romieu », commune gersoise, située sur le chemin de Compostelle et à l'architecture exceptionnelle.

Présidente : Louisa Gainza
Trésorier : Jean Claude Canal
Secrétaire : Josette Jourden

LE COMITÉ DES FÊTES A CHANGÉ DE PRÉSIDENT



Dorian Mialocq.

Dorian Mialocq est le nouveau président du comité des fêtes.

La prochaine festivité proposée par les jeunes aura un accent Irlandais.

Cette « fête Celtique » se déroulera le 13 mai, deux groupes sont déjà au programme de cette soirée qui s'annonce grandiose !

Président : Dorian Mialocq
Secrétaire : Maxime Lalande
Trésorier : Raphaël Clergeat

LA BIBLIOTHÈQUE LIVRE TOUJOURS À DOMICILE



Nadine Guyon.

La bibliothèque participe activement, via les TAP, à l'instruction des enfants du village. Près de 250 enfants de l'école viennent régulièrement à la bibliothèque.

Le portage des livres

Il est possible de profiter du service de portage de livres à domicile. N'hésitez pas à contacter la bibliothèque (05 59 33 22 16) pour profiter de ce service qui sert aussi de lien social

Ouverture au public :

Mercredi et Jeudi de 16h à 19h.

Vendredi de 16h30 à 19h.

Pendant les vacances scolaires :
uniquement le Jeudi de 16h à 19h.

Présidente : Nadine Guyon
Trésorière : Maryse Clavé
Secrétaire : Odette Martin

ENCORE UNE ANNÉE PLEINE POUR « LOS ESVGATS »



René Beaussier.

Avec une petite vingtaine d'adhérents l'association « Los Esvagats » s'est, elle aussi, donnée pour mission d'animer le village. Le parcours du cœur du 1^{er} avril sera

la première échéance. Un méchoui sera programmé le 25 mai en clôture de la journée oxygène organisée par la Pelote.

Président : René Beaussier
Trésorier : Alain Viard
Secrétaire : Ghislaine Souby

LES « MONTARDON D'ACHILLE »



Bruno Pédarrieu.

Les « Montardon d'Achille » se sont donnés pour objectif de promouvoir la course à pied sur les sentiers autour de Montardon.

L'association présidée par Bruno Pédarrieu compte 99 membres.

Le trail « La montardonnaise » se déroulera le samedi 30 septembre, pendant les fêtes de Montardon. Au programme une bouche de 12,5 km et une de 8 km.

Renseignement : Tél. : 06 28 20 05 38
bruno.pedarrieu@hotmail.fr

Président : Bruno Pédarrieu
Trésorier : Dominique Monrepos
Secrétaire : Jean Pierre Gabriele

Une randonnée le 12 mars

La section randonnée du Foyer rural de Montardon organise une randonnée en campagne à la limite du Béarn et de la Bigorre, ouverte à tous, le dimanche 12 mars. Le circuit de 15 km et 380 m de dénivellée cumulée, part du parking du cimetière de St Lézer (65) passe par Montaner (64), avant de revenir à St-Lézer

par le bois « les Plas la Peyruque ».



Les rendez-vous sont prévus à 9h sur le parking de la salle polyvalente de Montardon où le covoiturage sera organisé ou à 9h40 sur le parking du cimetière de St Lézer (environ 3 km au sud-ouest de Vic-en-Bigorre). La randonnée, d'une durée d'environ 5 heures, sera coupée par le repas du midi que les participants emporteront dans leur sac à dos. Il est conseillé d'être bien chaussé.

➤ Pour tout renseignement, s'adresser à :
• **Élie Arnault**
au 05 59 12 86 48
ou au 06 84 01 15 26
• **Olivier Rouanet**
au 06 19 75 02 92.



Les marcheurs habituels de la section.

3^e édition du festival « Rencontre Art Culture pour tous »

L'association « Arts Muse et Vous » organise la 3^e édition du festival « Rencontre Art Culture pour Tous » les 17, 18 et 19 mars dans la salle polyvalente et dans l'école de Musique Intercommunale à Montardon.



L'an passé, les ateliers d'initiations à diverses techniques artistiques avaient connu un gros succès.

Ce festival permet de mettre en relation des artistes en situation de handicap et des artistes valides

« Rencontre Art Culture pour tous » renouvellera les expositions d'artistes et mettra en place des ateliers d'initiations à diverses techniques artistiques, afin de mettre en relation des personnes en situation de handicap et des personnes valides de tous âges pour un enrichissement mutuel, favorisant ainsi de belles rencontres humaines. Expos, ateliers créatifs, concerts, théâtre et danse sont au programme de cette 3^e édition.

➤ Pour tout renseignement :
Agnès Martorell - Tél : 06 35 15 88 78
martnes@sfr.fr ou react.festival64@gmail.com



[Le programme]

➤ VENDREDI 17 MARS

- ⌚ 14h Installation des œuvres des artistes.
- ⌚ 19h Vernissage.
- ⌚ 19h Concert gratuit : ARCHETYPE

Originaires de Pau, trois garçons, un clavier, 2 guitares et une voix envoûtante, parfois suave, parfois saturée. Voilà le condensé d'un groupe aux influences diverses. Durant 1 an, ils ont travaillé sur leur premier album « Something in your trice » mélangeant des sons acoustique et électrique, électronique et puissant !

- ⌚ 21h Concert payant : SOAN
(Gagnant de « Nouvelle Star 2009 » voir ci-dessous).

➤ SAMEDI 18 MARS

- ⌚ 9h30 Accueil des artistes.
- ⌚ 10h Ouverture du festival.
- ⌚ 10h30 Ateliers (Atelier terre, Fresque en peinture,

Construction de magnets, Sculpture de papier, Bijoux) proposés et cela tout au long du week-end :

- ⌚ 19h Repas pour tous sur réservation.
- ⌚ 21h30 Spectacle théâtre et danse « Blowin Cabaret ».

➤ DIMANCHE 19 MARS

- ⌚ 9h30 Accueil des artistes.
- ⌚ 10h Ouverture du festival.
- ⌚ 10h30 Ateliers (voir programme du samedi)
- ⌚ 14h Élection des meilleurs dessins et remise des lots.
- ⌚ 16h Tirage au sort de la tombola.
- ⌚ 16h30 Spectacle « Souvenirs » par « Arts Muse et Vous et l'atelier ADAPEI de sauvagnon ».
- ⌚ 18h30 Fermeture du festival.



Soan, nouvelle star 2009

Soan, vainqueur de l'émission « Nouvelle star » en 2009 (M6), sera en concert dans la salle polyvalente de la commune, le vendredi 17 mars à 21h. Ce sera l'occasion d'écouter son nouvel album « Celui qui aboie » qui est à la fois urgent, révolté, tendre, mordant et vivant. Réservation sur Ticketmaster.fr ou dans les magasins Auchan, Cultura, E.Leclerc. 11,80 €/pers.

C'est le moment pour piéger le frelon asiatique

Avec le radoucissement des températures, les reines « Frelons Asiatiques », sortent de leur torpeur et commencent à repérer les endroits les plus adaptés pour établir leur colonie.

Cette fiche pratique vous explique comment fabriquer un piège à frelons asiatiques, en suivant les recommandations des organismes compétents dans la lutte contre cet insecte classé nuisible.

Fabriquez votre piège à frelons asiatiques



➤ Note : le couvercle sert à éviter que l'eau de pluie tombe dans le piège et rende l'appât moins efficace.

2 Utilisez un appât sélectif pour attirer les frelons asiatiques

Versez un appât le plus sélectif possible dans la bouteille par le haut : le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ;
- un demi-volume de bière brune ;
- un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

➤ Note : lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.

3 Utilisez les pièges à frelons asiatiques aux bonnes périodes

Les bonnes périodes pour piéger les frelons asiatiques sont :

- du 1^{er} février au 15 avril, période où le frelon asiatique sort d'hibernation ;
- et du 15 octobre à la fin novembre.

4 Placez les pièges à frelons asiatiques

- Placez un ou plusieurs pièges, selon la taille de votre jardin.
- Placez les pièges en hauteur, par exemple dans un arbre.
- Placez-les en dehors des endroits assidûment fréquentés : terrasse, entrée de la maison, terrain de jeux des enfants...

5 Débarrassez-vous du piège rempli de frelons

➤ Au bout d'un moment, votre piège est saturé de frelons et ne fonctionne plus. Cependant certains frelons peuvent être encore vivants à l'intérieur. Prenez des précautions pour vous débarrasser de ce piège.

6 Faites détruire les nids de frelons asiatiques

Si votre piège se remplit de nombreux frelons, il y a sans doute un nid près de chez vous.

➤ Renseignez-vous à la mairie pour obtenir les coordonnées de professionnels qui interviennent dans votre région.

Les six nouveaux jeunes conseillers élus

Fin novembre, 6 élèves de CM1, (3 filles et 3 garçons) ont été élus au Conseil Municipal des Enfants (CME). Ces élections avaient pour but de renouveler les conseillers des classes de CM2, partis en septembre en 6e au collège de Serres Castet. Le CME est composé de 12 enfants : 6 CM2 et 6 CM1 élus pour une durée de 2 ans. De ce fait, chaque année, les enfants de CM1 et CM2 élisent 6 nouveaux conseillers, 3 filles et 3 garçons, parité oblige, issus des classes de CM1. Ces dernières élections se sont déroulées dans les règles, avec des cartes d'électeurs factices, mais des isolements et une urne bien réels.



Les six nouveaux élus au Conseil Municipal des Enfants

ONT ÉTÉ ÉLUS : 3 filles : Boissières Amandine, Bonnel Marie, Feret Andréa. 3 garçons : Blocus Alexis, Duceux Basile, Guéne Mathis. Les autres élus : Eva Baudy, Anaïs Ispartalioglu, Camille Pradere, Aurélien Bonnassiolle, Morgan Medard, Enzo Toulouse.

[Rappel]

Trois commissions, composées chacune de 4 enfants, sont créées au sein de ce conseil : Commission « Vie scolaire, petite enfance, jeunesse », commission « Association, culture et communication » et commission « Aménagement de l'espace ».

Pourquoi pas un BTS au lycée agricole ?



Quel diplôme et où ?

➔ À MONTARDON

- En formation initiale : BTS Productions Animales (PA), BTS Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE) et BTS Aménagements Paysagers (AP).
- Par apprentissage : BTS Agronomie Productions Végétales, BTS Sciences et Technologies des Aliments.
- 2 licences PRO : Valorisation des produits du terroir (proposée par le CFA et l'Université de Pau) et Optimisation Énergétique des Entreprises Agricoles (proposée par le CFA et l'Université de Pau).
- Les 2 licences Pro sont dispensées sur le site de Montardon.
- Diplôme Universitaire : Technico Commercial en agrofournitures (proposé par le CFPPA en contrat de professionnalisation).

➔ À HASPARREN

- Par apprentissage : BTS Productions Animales (PA), BTS Anabiotec (Analyses agricoles biologiques et Biotechnologiques).

➔ À OLORON

- Par apprentissage : BTS Développement Animations des Territoires Ruraux et BTS Technico Commercial Vente de Végétaux d'Ornement.



Les élèves de terminale des lycées de l'agglomération paloise, s'intéressent de près aux BTS proposés par les lycées agricoles du département (Montardon, Hasparren et Oloron).

Samedi 4 février, à l'occasion des portes ouvertes du lycée agricole de Montardon dédiées aux BTS, un grand nombre d'élèves de terminale, venu en partie des lycées de l'agglomération paloise, s'est intéressé de très près aux formations supérieures proposées par l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles des Pyrénées-Atlantiques (EPLEFPA 64). L'EPLEFPA se trouve géographiquement sur trois sites : Montardon, Hasparren et Oloron.

Le « Made in France » de Montardon récompensé à Munich

Déjà primée d'un Gold Award en 2014, Kawami récidive en 2017.



De g. à d. : Ophélie Robert (chef d'atelier), Hélène et Craig Watson (PDG).

Le salon « ISPO » est à l'industrie du sport ce que les Oscars sont au cinéma : le graal. Ce Rendez-vous international qui se déroule tous les ans, début février, à Munich (Allemagne) récompense les produits les plus performants et innovants du marché. Cette année, l'entreprise béarnaise Kawami présentait à nouveau un produit dans la compétition. Déjà vainqueur d'un Gold Award en 2014 pour sa trifonction révolutionnaire « SPIDER WS1 », Kawami vient d'être primé pour son short de trail « Equilibrium TR Short » puisqu'il remporte un ISPO Award dans la catégorie

« Performance et compression ». Elu par un jury d'experts internationaux, « L'equilibrium TR Short » a marqué les esprits avec son tout nouveau système de portage des bâtons EasyFix, dont le brevet a été déposé par Kawami. Ce procédé unique permet de prendre et remettre les bâtons le long de la cuisse en toute facilité, même en plein mouvement, laissant le coureur libre de ses bras dès que les bâtons sont « rangés ». À savoir, que ce vêtement a été mis au point en collaboration avec des coureurs reconnus du Béarn.

Un nouveau quartier à Montardon



Anne Marie Fourcade, maire de la commune, a inauguré l'espace vente du Domaine de Montardon le vendredi 10 février.

Le Domaine de Montardon, c'est le nom du nouveau lotissement qui va sortir de terre dans le quartier Meyan. Au total 61 familles vont venir s'installer dans les prochains mois sur la commune. Le projet compte 20 lots à bâtir, libre de construction, allant de 500 à 776 m². 21 lots d'une grandeur de 280 à 700 m² sont réservés pour accueillir 4 modèles (prédéfinis) de maisons de plain-pied ou à étage, comptant 3, 4, 5 ou 6 pièces avec jardin. « Les Bastides », c'est le nom des 4 logements T3 (67 m² ou 70 m²) en duplex avec jardin qui séduiront les jeunes. Dans le cadre de l'aménagement, 16 logements locatifs sociaux seront réalisés par « Office 64 » : 8 T2, 6 T3 et 2 T4. Les appartements seront implantés dans 2 petits immeubles (R+1).

➔ Pour tout renseignement 0800 444 800 (appel gratuit)

Les commerçants se préparent à intégrer le nouveau centre commercial

On sent bien que ça bouge autour du centre commercial de Montardon. Mardi 24 janvier, les commerçants du centre bourg et une partie de ceux qui prendront place dans le futur bâtiment actuellement en rénovation, se sont retrouvés autour d'Anne-Marie Fourcade, maire de la commune et de quelques membres du conseil municipal, pour se souhaiter respectivement une excellente année 2017, année qui verra le centre commercial accueillir de nouveaux commerces et un distributeur de billets.

Le projet d'aménagement des extérieurs est en cours. André Poublan, adjoint au maire en charge des bâtiments a profité de cette réunion informelle pour présenter les plans du futur bâtiment. Le moins que l'on puisse dire c'est que le style contemporain du futur bâtiment s'intègre parfaitement avec celui du pôle médical et celui de l'école de musique.



Jean-Pierre Mimiague élu président



Jean Pierre Mimiague reste président de la Communauté de Communes des Luys en Béarn.

On n'attendait pas de surprise pour la présidence de la nouvelle Communauté de communes des Luys en Béarn, il n'y en a pas eu.

La CCLB a de nouveau fusionné ce 1^{er} janvier 2017 avec les Communautés de Communes (CC) d'Arzacq et de Garlin et comptera désormais 66 communes représentant 27385 habitants. À noter que Caubios Loos et Momas ont intégré également la nouvelle Communauté de communes des Luys en Béarn qui garde son nom. Le 1^{er} conseil de l'histoire de cette nouvelle CCLB s'est déroulé à la Maison de la Musique Intercommunale à Montardon. À la question « y a-t-il quelqu'un qui se présente au poste de président », seul Jean-Pierre Mimiague a levé la main. Certaines communes rêveraient de baigner dans autant de sérénité. Sur les 92 conseillers élus, 87 ont voté pour le conseiller municipal Serrois. On a relevé 2 bulletins nuls.

15 vice-présidents

S'est tenue ensuite l'élection des 15 vice-présidents. À noter que sur l'ensemble

des trois territoires (avant la fusion), il y avait 36 vice-présidents, aujourd'hui ils seront 15, c'est le maximum accordé, quelle que soit la taille de la communauté ou le nombre de communes qui la compose. 17 commissions ont été mises en place lors du deuxième conseil communautaire qui s'est tenu à Garlin fin janvier. Durant ce conseil, la délibération relative aux indemnités de fonction du président et des 15 vice-présidents correspondant aux intercommunalités de 20000 à 49999 habitants, a fixé une enveloppe mensuelle de 16767 €. Au niveau des personnels, 112 fonctionnaires seront nécessaires au fonctionnement des différents services (Techniques, administratifs, petite enfance, jeunesse, culture, environnement et urbanisme). Rappelons que le siège de cette nouvelle CCLB, reste à Serres Castet à la maison du Luy. Ce bâtiment est en cours d'agrandissement pour accueillir une dizaine de personnes.

33 élus composent le bureau :

1	MIMIAGUE Jean-Pierre	Président	SERRES CASTET	18	CASSOU-LALANNE Claude	CLARACQ
2	DUPONT Bernard	1 ^{er} VP	MALAUSSANE	19	DEPARDIEU Michel	TADOUSSE-USSAU
3	MOULIÉ Arnaud	2 ^{ème} VP	MIOSENS-LANUSSE	20	FOURCADE Anne-Marie	MONTARDON
4	PELANNE Charles	3 ^{ème} VP	MONT-DISSE	21	FOURQUET Claude	POMP
5	COURREGES Jean-Yves	4 ^{ème} VP	SERRES CASTET	22	HUNAUULT Francis	NAVAILLES ANGOS
6	PEYROULET Bernard	5 ^{ème} VP	SAUVAGNON	23	JONVILLE Bernard	RIBARROUY
7	CERISERE Jean Jacques	6 ^{ème} VP	GARLIN	24	LALANNE Philippe	LARREULE
8	BONNASSIOLLE Stéphane	7 ^{ème} VP	MONTARDON	25	LOCARDEL Gérard	BOUILLON
9	LAVIE-HOURCADE Jeannine	8 ^{ème} VP	NAVAILLES ANGOS	26	MALABIRADE Jean	PORTET
10	CRABOS Jean Pierre	9 ^{ème} VP	ARZACQ	27	MORLANNE Christine	UZAN
11	DUIZIDOU David	10 ^{ème} VP	THEZE	28	PEDELABAT Marc	CARRERE
12	CUYAUBÉ Michel	11 ^{ème} VP	SÉVIGNACQ	29	PEDURTHE Jackie	MOMAS
13	CONDERANNE Jean Léon	12 ^{ème} VP	MAZEROLLES	30	PINTADOU Joel	FICHOUS-RIUMAYOU
14	BARUS Jean	13 ^{ème} VP	BOURNOS	31	PLANTE Michèle	DIUSSE
15	BAREILLE Muriel	14 ^{ème} VP	SAUVAGNON	32	SOUSTRA Thierry	ARGET
16	GUEZOU Maryse	15 ^{ème} VP	MORLANNE	33	TUCOU Max	SERRES CASTET

Les cinq élus de Montardon sont : Stéphane Bonnassiolle, Anne-Marie Fourcade, Sylvia Pizel, André Poublan et Jacques Poublan

L'accès à la déchèterie bientôt contrôlé

À compter du 1^{er} février, un contrôle d'accès des véhicules a été mis en place à la déchèterie de Serres Castet. Seules les voitures répertoriées sont désormais autorisées à entrer. À noter que l'accès reste gratuit. Vous devez vous inscrire sur le site www.decheterie-cclb.com ou directement à la déchèterie. Dans tous les cas, il faudra vous munir d'un justificatif de domicile, car seuls les habitants de la Communauté de Communes des Luys en Béarn (CCLB) sont autorisés à utiliser cette déchèterie, et vous devez aussi être en possession de la ou des cartes grises de vos véhicules. Attention, seuls les véhicules de moins de 3.5 tonnes et immatriculés, sont autorisés à accéder sur le site.

De nouvelles règles d'accès pour les professionnels

Pour les professionnels, un seul véhicule pourra être autorisé à rentrer sur le site. Les entreprises seront informées lors d'une réunion (date non précisée) des nouvelles modalités d'accès. Pour s'inscrire en ligne ou à la déchèterie les professionnels devront fournir la carte grise d'un seul véhicule de moins de 3,5 tonnes et un extrait Kbis de la société indiquant clairement l'existence d'un site sur le territoire de la CCLB. La déchèterie de Serres-Castet est ouverte aux personnes et aux entreprises du territoire, après une inscription préalable.

➤ 11 MARS

CARNAVAL

Association des Parents
d'Élèves

🚩 Salle polyvalente

🕒 15h

➤ 12 MARS

MARCHÉ EN CAMPAGNE

Section Randonnée du Foyer
Rural de Montardon🚩 Salle polyvalente
pour covoiturage

🕒 9h



➤ 12 MARS

STAGES DE DANSE
PLURIDISCIPLINAIREJazz et Danse afro
contemporaine
Mawela Danses

🚩 Salle polyvalente

🕒 10h-18h30

➤ 17 MARS

ATELIER FLORAL

Section Art Floral
du Foyer Rural🚩 Maison des
Associations

🕒 18h30-20h30



➤ 25 MARS

BIEN ÊTRE ET
COMMUNICATION

« Osez communiquer »

pour mieux vivre ensemble
Clés des Mots🚩 Maison des Associations
sur inscription au
06 19 24 60 40

➤ 1ER AVRIL

PARCOURS DU CŒUR

Los Esvagats

🚩 Salle polyvalente

🕒 à partir de 8h30

➤ 2 AVRIL

STAGES DE DANSE
PLURIDISCIPLINAIREDanse classique et
Danse africaine
traditionnelle

Mawela Danses

🚩 Salle polyvalente

🕒 10h-18h30

➤ 9 AVRIL

VIDE GRENIER

Association des Parents
d'Élèves

🚩 Salle polyvalente

🕒 9h-17h

➤ 3 MAI

COLLECTE DE SANG

Association des donneurs
de sang

🚩 Belvédère – Serres-Castet

🕒 15h- 19h

➤ 12 MAI

SPECTACLES DE THÉÂTRE

Arts Muse et Vous

🚩 Maison pour Tous

🕒 19h

➤ 13 MAI

SOIRÉE CELTIQUE

Comité des Fêtes

🚩 Salle Polyvalente

🕒 19h



➤ 20 MAI

KERMESSE DE L'ÉCOLE

Association des Parents d'Élèves

🚩 Salle polyvalente

🕒 15h-18h



➤ 25 MAI

REPAS OXYGÈNE

Los Esvagats

🚩 Salle Polyvalente

🕒 19h

ÉTAT CIVIL 2016

DÉCÈS

- BARADAT Jeanne
Marie née BAYROU
- BERGOUGNON
Maurice Pierre
- BONNASSIOLLE
Jacqueline Marie Pauline
née MINVIELLE-VALERE
- BORDENAVE Ernest
Joseph
- DE NICOLA Pierino
Domenico
- GAILLARDOU Bernard
Marc
- JAURÉGUY René
Emile
- LABADESSE Marie-
Christine Justine
Clémence née LACOSTE-
PEDELABORDE
- MARTINEAU René
- PUCHEU Pierre Jean
Paul
- THELMAT Serge
Claude

NAISSANCES

- SAYCAGUER Théo Pierre
- BONNASSIOLE Cloé Maëva
- BRINDET Ryan
- CHARLET Julien Jean
- COULEYON PLAULT Alizéa Claudette Nicole
- COURADE Romain Paul Lucas
- DANÉ Clément
- DIAS CHAMAGNE Rachel
- ENOUS Justin
- ESTIVAL Mathis Paul Joël
- GAUTHIER Titouan Charles Noël
- KUEGAH Paul
- LABBE Anna Carole Françoise
- LABOURDETTE Oïhan Simin
- LAMBENG Elias Daniel Gérard
- LAPEYRE Louise Jeannette
- LE POULICHET Maecky Alain Yannick
- MOULIÉ Clémence Elisabeth
- PIGOT Maëva Harmonie
- STREIFF Tyago Esteban
- THIBIAS Gatien Bruce
- TIRCAZES Jules
- TISNÉ Robin Michel
- VICENTE Raphaël

MARIAGES

- DIOTALLEVA Damien
Antoine et CARASSUS Claire
Amélie
- LARQUIER David Georges
Pierre et BEUSTE Sabrina
Stéphanie
- LAU Jean-Claude et DE
ALMEIDA Maria-Natalina
- PIGOT Franck et
BARTHES Laurine Sabrina
- POUBLAN Emmanuel et
BAHUT Sandra
- PRATS Yoann Sylvain
Marcel et MELMANN Lola
- RIOBLANC Arnaud
Martin Alexandre et
LABASTIE Mélissa
- SIMON Grégoire Jean-
Daniel Hubert Marcel et
GARCIA Sonia
- SOULIE Guillaume et
PETITJEAN Hélène Marthe